

**SIMM**

système  
d'information sur  
le milieu marin



SERVICE D'ADMINISTRATION  
DES RÉFÉRENTIELS MARINS



## Mandat du groupe paramètres

Version 0.2

# Historique du document

**Date de création :** 7 août 2019

**Dernière modification :** 7 novembre 2019

**Version :** 0.2

Version	Date	Auteur	Relecture	Modifications
0.1	07/08/2019	A. ROUYER	C. RABEVOLO et S. PIEL	
0.2	29/08/2019	A. ROUYER	C. RABEVOLO et S. PIEL	Définition d'un paramètre

## Contacts des membres du Service d'Administration des Référentiels (SAR) :

Nom	Téléphone	Mail	Organisme
Clémence RABEVOLO	0298224695	clemence.rabevolo@ifremer.fr	Service SISMER – Ifremer centre Bretagne ZI de la pointe du Diable 29280 Plouzané
Armelle ROUYER	0298224058	armelle.rouyer@ifremer.fr	Service SISMER – Ifremer centre Bretagne ZI de la pointe du Diable 29280 Plouzané
Steven PIEL	0298338745	steven.piel@afbiodiversite.fr	Agence française pour la biodiversité Direction recherche, expertise et données Pôle maritime de Brest 16 quai de la Douane 29229 Brest

# Sommaire

<b>Historique du document</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>1. Contexte</b>	<b>3</b>
<b>2. Périmètre de travail</b>	<b>4</b>
<b>3. Mandat</b>	<b>4</b>
<b>4. Organisation et délais</b>	<b>5</b>

## 1. Contexte

Le **Système d'Information sur le Milieu Marin (SIMM)** s'inscrit dans le système d'information de l'État. Il est l'un des trois systèmes fédérateurs au niveau national (avec le Système d'Information sur l'Eau et le Système d'Information sur la Biodiversité).

Il prend en compte les grands enjeux écologiques du développement durable sur le milieu marin, notamment le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources, la multiplication des risques sanitaires, alimentaires et naturels, la régulation des usages et de leurs impacts sur les milieux marins.

Le SIMM repose sur les systèmes de données publiques qui rassemblent des données relatives au milieu marin dans les espaces maritimes français. Ainsi, le SIMM a un rôle essentiel pour rendre compte à l'Union Européenne de la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques, comme la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) et la Directive Cadre « Planification de l'Espace Maritime » (DCPEM).

Le **Service d'Administration des Référentiels (SAR)** a pour objectifs d'assurer l'élaboration des éléments du référentiel technique et de mettre en place les moyens techniques permettant de proposer un langage commun. En offrant une vision unique du référentiel de données au sein du SIMM, le SAR facilite ainsi l'interopérabilité des données entre les différents systèmes d'information.

L'équipe du SAR est constituée d'agents de l'AFB (pilote) et de l'Ifremer (secrétariat). Ses travaux sont pilotés par le groupe de travail du langage commun du SIMM.

Le secrétariat technique du SAR est chargé de :

- l'organisation de groupes de travail, rédaction de documents et consultation des usagers et producteurs de données,
- l'administration et la diffusion des données de référence,
- l'appui technique aux acteurs des SI métiers : expression de leurs besoins, prise en compte du référentiel dans les textes réglementaires, gestion et diffusion des données.

## 2. Périmètre de travail

Un paramètre est une propriété d'un élément (tout ou partie de celui-ci) défini selon une méthode de mesure (ex : concentration d'une substance chimique, température, etc). Ces paramètres peuvent être quantitatifs (ex : une longueur) ou qualitatifs (ex : sexe → mâle, femelle, immature, indéterminé).

Toutefois, les producteurs et les utilisateurs de données n'utilisent pas toujours la même définition d'un paramètre. Par exemple, pour la mesure d'une longueur, certains utiliseront simplement la longueur du support (ex : longueur du poisson), d'autres le couple support – fraction analysée (ex : longueur de l'œil du poisson), le triplet support – fraction analysée – méthode (ex : longueur de l'œil du poisson mesurée par avec un pied à coulisse). Souvent y sont associées les unités de mesure.

Dans ce domaine, il existe différents référentiels, en particulier ceux :

- du BODC (British Oceanographic Data Center)
- d'Inspire
- du SANDRE pour le SIE
- de Quadrige
- du BRGM
- etc.

La plupart des banques de données du SIMM sont concernées par le **référentiel paramètres**. Il est donc essentiel pour assurer l'interopérabilité des données marines dans le cadre du SIMM, mais aussi entre les banques elles-mêmes.

Ce référentiel devra également permettre l'échange de données avec les autres systèmes d'information fédérateurs (le SIE et le SIB). Une mutualisation de ce référentiel entre les trois systèmes d'information fédérateurs est donc à envisager.

D'autres référentiels à créer par le SAR sont dépendants du référentiel paramètres, comme le référentiel des protocoles par exemple. Le référentiel choisi devra donc être facilement utilisable par les autres référentiels et modèles de données du SAR.

Enfin, le référentiel sur les paramètres devra répondre aux besoins propres au SIMM, notamment :

- être opérationnel,
- assurer l'interopérabilité entre le SIMM, les banques de données et les systèmes internationaux,
- suivre les règles du [Cadre commun d'architecture des référentiels de données](#).

## 3. Mandat

Le SAR est chargé d'analyser les différentes pistes de mise en place du référentiel paramètres du SIMM, et de proposer au groupe de pilotage du langage commun les avantages et inconvénients des solutions envisageables.

En particulier, le SAR explorera la possibilité de l'utilisation d'un référentiel existant (quelles limites, quelles possibilités de le faire évoluer pour qu'il réponde aux besoins du

SIMM, quelle organisation, etc) ou la création d'un référentiel propre au SIMM (avec quelles relation avec les référentiels existants, pour quels périmètres, avec quelle organisation et quels moyens). Si la solution de la création d'un nouveau référentiel est retenue par le groupe de pilotage du langage commun, il faudra dans un second temps réunir un groupe de travail pour définir le modèle de donnée et les règles de gestion de ce référentiel propre au SIMM.

Pour cela le SAR s'appuyera sur les expériences d'autres structures telles que le BODC et Inspire au niveau international ainsi que le SANDRE dans le cadre du SIE, Quadrige, le BRGM, etc.

## 4. Organisation et délais

Le SAR constituera et animera un groupe de travail SAR ad'hoc avec les différents partenaires et référents thématiques.

Ce groupe de travail sera co-animé par Clémence RABEVOLO et Armelle ROUYER (Ifremer, secrétariat technique du SAR) ainsi que Steven PIEL (AFB, chargé du pilotage du SAR). Il pourra évoluer et comprendra notamment des coordinateurs de banques de données du SIMM et des représentants des autres systèmes fédérateurs.

Le SAR présentera son analyse au groupe de pilotage du langage commun dans les 6 mois après la première réunion du groupe de travail.

Le groupe de pilotage du langage commun peut demander des précisions au SAR, ce qui prolongera d'autant la vie du groupe.